

**Ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois**

**Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale**

**Rapport annuel 2018**

Conformément à l'article 7, §1<sup>er</sup>, *alinéa* 1 de l'ordonnance du 14 décembre 2017<sup>1</sup>, le Président du Conseil d'administration ou le fonctionnaire dirigeant du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale publie un rapport annuel reprenant les activités visées par le présent article.

**1. Présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature, frais de représentation octroyés**

Conformément à l'article 7, §1<sup>er</sup>, *alinéa* 2, 1<sup>er</sup> tiret de l'ordonnance susmentionnée, le rapport comprend un relevé détaillé des présences en réunion, des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que tous les frais de représentation octroyés aux mandataires publics.

Le Conseil d'administration, organe de gestion du Conseil économique et social, est composé de six membres venant de différentes organisations patronales et syndicales.

A noter qu'en cours d'année 2018, M. Philippe Van Muylder a été remplacé par Mme Estelle Ceulemans<sup>2</sup>.

**a) Présences en réunion**

Vous trouverez dans le tableau en annexe du présent rapport<sup>3</sup> le nombre de présences en réunion des mandataires publics du Conseil.

**b) Rémunérations et avantages de toute nature, frais de représentation octroyés**

Pour chaque réunion à laquelle ils participent, les administrateurs du Conseil se voient octroyés un jeton de présence ainsi qu'une indemnisation de leurs frais de déplacement.

Les jetons de présence ainsi que les frais de déplacement sont soit versés directement aux organisations dont sont issus les administrateurs (Mme Ceulemans, M. Palsterman, M. Van Muylder), soit facturés par les organisations au Conseil économique et social (M. De Brabanter, M. Deroubaix), soit versés directement aux administrateurs (M. Vandenabeele, M. Van Assche).

<sup>1</sup> Ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

<sup>2</sup> Décision de l'Assemblée plénière du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mars 2018.

<sup>3</sup> Modèle de rapport fixé par l'AGRBC du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Vous trouverez dans le tableau en annexe du présent rapport<sup>4</sup> l'ensemble des informations nécessaires relatives aux rémunérations, avantages de toutes nature et frais de représentation octroyés aux administrateurs du Conseil.

## 2. Voyages auxquels chacun des mandataires publics a participé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions

Conformément à l'article 7, §1<sup>er</sup>, *alinéa* 2, 2<sup>e</sup> tiret de l'ordonnance susmentionnée, le rapport comprend une liste de tous les voyages auxquels chacun des mandataires publics a participé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Aucun voyage n'a été réalisé au cours de l'année 2018.

## 3. Inventaire de tous les marchés publics conclus

Conformément à l'article 7, §1<sup>er</sup>, *alinéa* 2, 3<sup>e</sup> tiret de l'ordonnance susmentionnée, le rapport comprend un inventaire de tous les marchés publics conclus par l'organisme public, en précisant pour chaque marché les bénéficiaires et les montants engagés, que le marché ait été passé avec ou sans délégation de pouvoir.

<b>Titre du marché conclu en 2018</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant annuel TVAC</b>
Réalisation de 3 capsules vidéo de 3 minutes chacune	Manu De Smet	7.870 €
Drink suivi d'un walking diner	Les frères Debekker traiteur s.a.	3.512 €
Reprise d'un site Web, maintenance et support	BuSI	26.651 €
Retranscription lissée d'un fichier audio enregistré dans le cadre du colloque sur la mobilité en Région bruxelloise	EuroMinds Linguistics Ltd	435 €
Marché public de services relatif à la production et à la livraison de divers supports imprimés	Drifosett Printing SA	10.400 €
Marché public de fournitures relatif à la préparation et à la livraison de sandwiches et de desserts dans le cadre des Débats du Conseil	La Pomme de Babelle	5.000 €

\* \* \*

<sup>4</sup> Modèle de rapport fixé par l'AGRBC du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois